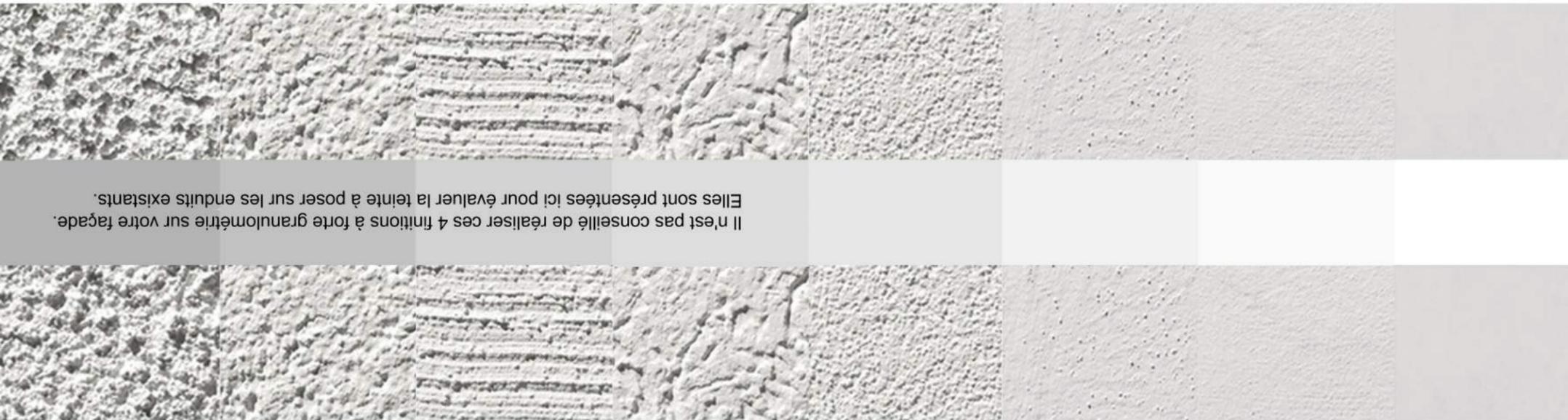


Le Sycoparc remercie les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, ainsi que les Services Territoriaux d'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin et de la Moselle pour leurs contributions.



- La teinte d'une façade dépend de la matière sur laquelle on la pose et de l'exposition de la construction :
- La texture du fond de façade donne un relief qui modifie la teinte. Lorsque l'enduit est très texturé, il convient de descendre la nuance d'un ou de plusieurs tons. Sur un enduit lavé (très lisse) ou sur un enduit projeté à la tyrolienne (forte granulométrie), une même nuance apparaîtra claire dans le premier cas, elle apparaîtra plus foncée dans le deuxième cas.
- Attention également à l'exposition de la façade : une façade au soleil paraîtra plus lumineuse : veiller dans ce cas à saturer davantage la teinte.
- Enfin, une façade exposée régulièrement à la pluie paraîtra plus foncée : veiller dans ce cas à ne pas apposer de teintes trop sombres.



Il n'est pas conseillé de réaliser ces 4 finitions à forte granulométrie sur votre façade. Elles sont présentées ici pour évaluer la teinte à poser sur les enduits existants.

NUANCIER

du Piémont de l'Outre-Forêt

Les nuances peuvent être découpées pour être jointes à votre autorisation d'urbanisme. Pour constituer des harmonies colorées, les teintes de murs peuvent être superposées aux teintes des sous-bassements et modénatures, aux teintes des menuiseries et des ferronneries. Vous pourrez aussi comparer vos teintes à la matrice d'évaluation des surfaces pour mieux maîtriser l'intensité de vos couleurs.

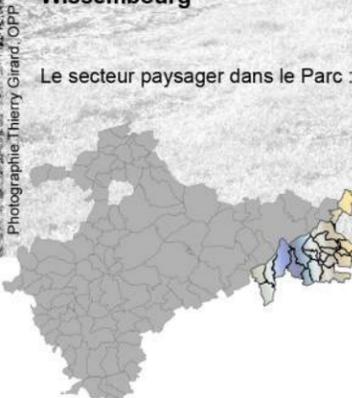
NUANCIER

Piémont de l'Outre-Forêt

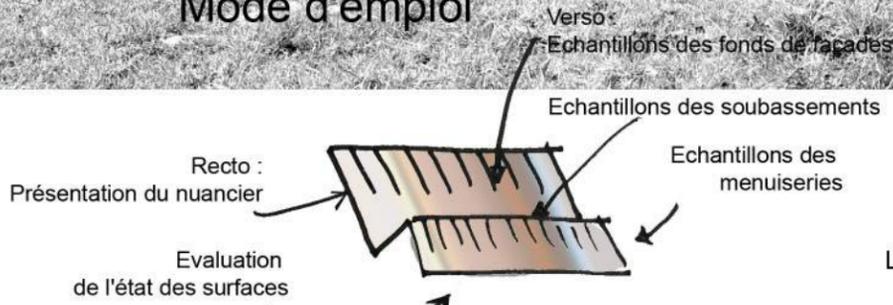
Les communes du secteur :

- Cleebourg
- Drachenbronn-Birlenbach
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Hunspach
- Ingolsheim
- Keffenach
- Kutzenhausen
- Lampertsloch
- Lobsann
- Memmelshoffen
- Merkwiller-Pechelbronn
- Morsbronn-les-Bains
- Preuschkirch
- Retschwiller
- Rott
- Schoenenbourg
- Sultz-sous-Forêts
- Woerth
- Wissembourg

Le secteur paysager dans le Parc :



Mode d'emploi



Le Piémont de l'Outre-Forêt se caractérise par un relief de collines où s'implantent des villages parfois en position haute, parfois en position basse, composant un paysage pluriel. Cultures, vignes, vergers sont régulièrement entrecoupés par des alignements d'arbres fruitiers plantés le long des axes routiers et par de la ripisylve le long des cours d'eau. L'architecture du secteur est variée, en fonction des spécificités des villages : viticoles, ruraux ou pétrolières.

Ce nuancier, basé sur la charte couleur du SYCOPARC, présente, pour le secteur du Massif boisé, une palette de couleurs permettant d'assurer une valorisation des patrimoines, tout en tenant compte de leur insertion paysagère.

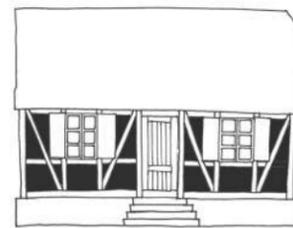


NCS S 2005-G80Y	NCS S 1010-G80Y	NCS S 1005-G80Y	NCS S 1010-Y20R	NCS S 0507-Y20R	NCS S 1005-Y80R	NCS S 0603-Y80R	NCS S 1502-R	NCS S 1010-Y80R	NCS S 1005-Y80R	NCS S 0603-Y80R	NCS S 1010-G60Y	NCS S 1515-Y10R	NCS S 1005-Y20R	NCS S 0510-Y	NCS S 1005-Y80R		
NCS S 1010-G80Y	NCS S 1005-G80Y	NCS S 1015-Y20R	NCS S 0507-Y20R	NCS S 1005-Y80R	NCS S 0603-Y80R	NCS S 1010-Y80R	NCS S 1502-R	NCS S 1005-G60Y	NCS S 0804-G60Y	NCS S 1510-Y10R	NCS S 1005-Y10R	NCS S 3005-Y20R	NCS S 2005-Y20R	NCS S 0530-Y	NCS S 0520-Y	NCS S 3005-Y80R	NCS S 2005-Y80R
Avant 1870							Période Allemande					Période de la reconstruction				Après 1970	

NUANCIER

du Piémont de l'Outre-Forêt

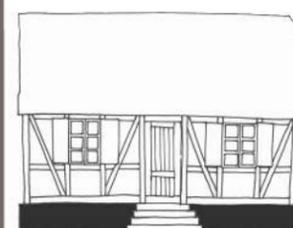
Teintes des murs



Penser à orienter votre choix de teinte selon la période historique de votre patrimoine, tout en intégrant votre construction à son environnement paysager.

NCS S 0502-G	NCS S 0907-G20Y	NCS S 1015-R90B	NCS S 0907-R90B	NCS S 1005-B	NCS S 0502-B	NCS S 2020-R90B	NCS S 1005-R90B	NCS S 3020-R70B	NCS S 2030-R70B	NCS S 1515-R80B	NCS S 1015-R80B	NCS S 3500-N	NCS S 2500-N	NCS S 1010-Y20R	NCS S 0510-Y20R	NCS S 0804-R10B	NCS S 0502-R
NCS S 0500-N		NCS S 0502-B		NCS S 0300-N		NCS S 1510-R90B		NCS S 1040-R70B		NCS S 0515-R80B		NCS S 1500-N		NCS S 0507-Y20R		NCS S 1502-R	

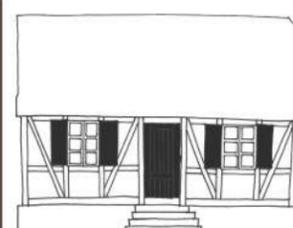
NCS S 5502-Y	NCS S 4005-G50Y	NCS S 5010-Y70R	NCS S 6005-Y80R
--------------	-----------------	-----------------	-----------------



Si l'appareillage du socle ou des murets est constitué de pierres taillées, il sera laissé apparent. Par contre les soubassements sont peints lorsqu'ils sont marqués et enduits.

Teintes des soubassements et murets

NCS S 7005-Y20R	NCS S 5030-Y70R	NCS S 6020-Y70R	NCS S 6010-Y30R				
NCS S 1005-R80B	NCS S 0502-Y50R	NCS S 2010-R40B	NCS S 6030-R10B	NCS S 3020-R10B	NCS S 4550-Y80R	NCS S 5540-Y90R	NCS S 7010-Y70R



La couleur des menuiseries est appliquée principalement aux portes et volets. Les huisseries seront peintes en blanc cassé (Réf. : RAL 7001 ou NCS S 5002 R) ou laissées dans leur couleur bois naturel.

Teintes des menuiseries

NCS S 4010-B50G	NCS S 3005-R80B	NCS S 5020-R90B	NCS S 5040-R90B	NCS S 7020-B	NCS S 5020-B30G	NCS S 7020-B90G	NCS S 6030-G
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	--------------	-----------------	-----------------	--------------

Teintes des ferronneries

NCS S 4500-N	NCS S 8000-N	NCS S 8505-R80B	NCS S 7020-B	NCS S 7020-R	NCS S 8010-B70G	NCS S 8010-Y70R	NCS S 8010-G70Y
--------------	--------------	-----------------	--------------	--------------	-----------------	-----------------	-----------------